

## RUBRIQUES À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT PAR LE LICENCIÉ OU SON REPRÉSENTANT LÉgal POUR LES MINEURS/MAJEURS PROTÉGÉS

À conserver par le club pendant 10 ans

### À COMPLÉTER PAR LE LICENCIÉ MAJEUR ET / OU LE REPRÉSENTANT LÉgal D'UN LICENCIÉ MINEUR OU D'UN MAJEUR PROTÉGÉ

Je soussigné(e) M/Mme .....

En qualité de licencié et/ou de représentant légal du licencié : .....

#### GARANTIES D'ASSURANCE ET/OU D'ASSISTANCE

##### Je reconnais :

- Avoir reçu le dépliant « Notice d'informations Licence Carte Neige 2021-2022 » et avoir pris connaissance, sur ce document ou sur le site de la FFS [www.ffs.fr](http://www.ffs.fr) ou de son courtier d'assurances [www.ffs.verspieren.com](http://www.ffs.verspieren.com), de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance y figurant et avoir été informé de la possibilité de souscrire, pour mon compte ou celui du mineur/majeur protégé dont je suis le représentant légal, à des compléments de garanties lors de l'adhésion à la FFS (voir page 14).

#### CERTIFICAT MEDICAL

##### LE LICENCIÉ EST MINEUR\*

J'atteste sur l'honneur :

- Avoir renseigné, conjointement avec le licencié mineur, et répondu par la négative, à l'ensemble des rubriques du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, disponible sur [www.ffs.fr/questionnaire-sante-mineur](http://www.ffs.fr/questionnaire-sante-mineur)

si la case ci-dessus n'est pas cochée :

- Avoir présenté obligatoirement au club un certificat médical (datant de moins de 6 mois) préalablement à la validation de la licence 2021/2022.

##### LE LICENCIÉ EST MAJEUR\*

J'atteste sur l'honneur :

- Avoir présenté à mon club un certificat médical il y a moins de trois ans (licencié compétiteur) ou il y a moins de 20 ans (licencié dirigeant et loisir)
- Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat médical
- Avoir renseigné et répondu par la négative à l'ensemble des rubriques du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif majeur, disponible sur [www.ffs.fr/questionnaire-sante-majeur](http://www.ffs.fr/questionnaire-sante-majeur)

Si l'une des trois cases ci-dessus n'est pas cochée :

- Avoir présenté obligatoirement à mon club un certificat médical (datant de moins de 6 mois) préalablement à la validation de la licence 2021/2022

##### \*Cas particulier pour les licenciés, mineurs ou majeurs, pratiquant le biathlon (compétition et loisir) :

J'atteste sur l'honneur :

- Avoir présenté obligatoirement à mon club un certificat médical (datant de moins d'un an) préalablement à la validation de la licence 2021/2022.

Il devra être fourni chaque saison au club et mentionner l'absence de contre-indication à la pratique du biathlon (« en compétition » le cas échéant).

### LUTTE CONTRE LE DOPAGE

**Uniquement pour les licenciés mineurs et les majeurs protégés (lorsque la réalisation d'un tel prélèvement entre dans les catégories d'actes pour lesquelles l'intéressé bénéficie de l'assistance de la personne chargée de sa protection dans les conditions de l'article 459 du code civil)**

#### J'autorise :

- Dans le cadre de la réglementation de lutte contre le dopage et en particulier de l'article R. 232-52 du Code du sport, tout prélèvement nécessitant une technique invasive sur le mineur pour lequel je suis investi de l'autorité parentale / sur le majeur protégé dont j'assure la protection.

### CONTROLE DE L'HONORABILITE DES ENCADRANTS ET EXPLOITANTS BENEVOLES

#### J'atteste sur l'honneur :

- Être encadrant bénévole (au sens de l'article L. 212-1 du code du sport)
- Être exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (au sens de l'article L. 322-1 du code du sport). Sont considérés comme tel tous les présidents, trésoriers et secrétaires des clubs, des comités de ski, des comités départementaux, des ligues régionales et de la fédération ainsi que les directeurs généraux de ces mêmes structures.

#### Si au moins l'une des deux cases ci-dessus est cochée :

Je reconnais que la licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport.

À ce titre, j'ai compris que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération française de ski aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

### PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

#### J'autorise :

- La Fédération française de ski à utiliser mes (ou celles du mineur ou majeur protégé dont je suis le représentant légal) données personnelles (en particulier mon adresse email) à des fins promotionnelles ou commerciales pour ses propres activités et celles qu'elle peut réaliser au nom de ses partenaires ou fournisseurs officiels, sans cession des données à ces tiers.
- La Fédération française de ski à transmettre certaines de mes (ou celles du mineur ou majeur protégé dont je suis le représentant légal) données personnelles (en particulier mon adresse postale) à des tiers et notamment ses partenaires et fournisseurs officiels, à des fins commerciales, associatives ou humanitaires.

**Date et signature du licencié majeur ou du représentant légal  
(pour les mineurs et majeurs protégés) :**

**Le titulaire de la licence Carte Neige peut se mettre en rapport avec le courtier en charge de la gestion des contrats FFS :**

**Verspieren – LICENCE CARTE NEIGE**

1, avenue François Mitterrand  
BP 30 200 - 59446 Wasquehal Cedex  
E-mail : ffs@verspieren.com  
Site web : www.ffc.verspieren.com  
Tél. : 03 20 65 40 00

Pour une demande d'assistance, il est impératif de contacter avant toute démarche de retour ou de dépenses entrant dans le champ d'application de la garantie « Assistance rapatriement» :

**EUROP ASSISTANCE**

Services disponibles **24h/24 et 7j/7**

**Par téléphone** au 01 41 85 88 03  
pour les appels de France métropolitaine,  
ou au +33 1 41 85 88 03 pour les appels de l'étranger

**Par email** : medical@europ-assistance.fr

**IMPORTANT : ne pas omettre de rappeler votre numéro de licence Carte Neige.**

**Pour toute autre demande, vous pouvez contacter les services de la Fédération :**

Pôle Vie Fédérale au 04.50.51.98.75 - contact@ffc.fr

**EUROP ASSISTANCE**

Siège social : 1, promenade de la Bonnette  
92230 Gennevilliers  
Entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 35 402 785 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405.

**ALLIANZ IARD**

Entreprise régie par le Code des Assurances  
Société anonyme au capital de 991 967 200 euros  
Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051  
92076 Paris La Défense Cedex  
542110291 RCS NANTERRE  
N° d'agrément :542110291  
N° de TVA intracommunautaire : FR 76 542 110 291 (facture)  
Matricule ACPR 402 0200  
SIRET : 542 110 291 04757  
N° LEI : 96950017XUD776A1HP65

**VERSPIERIEN**

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1 000 000 euros  
321 502 049 RCS Lille Métropole.  
Siège social : 1, avenue François Mitterrand 59290 Wasquehal  
Immatriculée au Registre des intermédiaires en assurance (Orias) sous le n° 07 001 542. www.orias.fr.

Les sociétés EUROP ASSISTANCE, ALLIANZ et Verspieren sont contrôlées par l'ACPR, Autorité de contrôle prudentiel et de résolution : 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI**

50, rue des Marquais  
BP 2451  
74011 Annecy Cedex

